

Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne d'Ile de France (AMAP-IdF)



Rapport d'activités 2008

Assemblée Générale du 15 Mars 2009

SOMMAIRE

Introduction	2
La vie associative et la gestion du Réseau : les premières pierres du travail	3
Vie du Bureau et des AG, coordination de la structure	3
Gestion générale de l'association : administrative, financière, secrétariat, base de données centrale, site Internet	3
1. <i>Suivi des financements en cours...</i>	3
2. <i>...et recherche de financements complémentaires</i>	3
3. <i>Suivi de la comptabilité et fonction 'Trésorier'</i>	4
4. <i>Mise en place et gestion du nouveau site Internet du Réseau et de la base de données centrale (groupes et paysans)</i>	4
5. <i>Fonction employeur</i>	5
Répondre aux sollicitations extérieures du public, de la presse ou de nos partenaires	6
1. <i>Relations presse</i>	6
2. <i>Suivi des invitations et des représentations extérieures</i>	7
3. <i>Partenariats (hors financiers)</i>	8
Animation et renforcement du réseau	
Amap Ile-de-France	10
Créer des lieux de rencontres et d'échanges conviviaux entre les Amapiens	10
1. <i>Echanges conviviaux de connaissances et lieux de mobilisation : la mise en place des Inter-AMAP</i>	10
2. <i>Echanges conviviaux et festifs : la Fête des AMAP 2008</i>	11
Suivre les groupes et les paysans dans leurs partenariats en AMAP	11
1. <i>Suivi des partenariats en difficulté</i>	11
2. <i>Suivi et accompagnement des partenariats en création</i>	11
Créer et animer de commissions de travail thématiques	12
1. <i>Des groupes d'échanges, de mutualisation et de capitalisation des expériences</i>	12
2. <i>Travaux et réflexions sur la communication au sein du réseau</i>	13
3. <i>Réflexions autour de la garantie de la charte AMAP : vers un système de garantie participative pour le réseau</i>	14
4. <i>Quelques pistes de travail thématique plus embryonnaires</i>	14
Actions, projets et réflexions du réseau AMAP IdF en faveur de l'installation agricole	16
1. <i>Du projet de ferme couveuse à la mise en place d'un archipel d'espaces tests pour accompagner l'installation en AMAP en Ile de France</i>	16
2. <i>Vers un Inter-réseau pour l'installation en agriculture biologique en Ile de France</i>	17
Qui sont-ils et qu'on-t-il fait cette année ?	18

INTRODUCTION

Lors de l'Assemblée Générale du 10 février 2008, nous nous étions fixé trois objectifs généraux :

- ✓ **Animer** le réseau et créer une véritable dynamique collective pour renforcer le dialogue, les échanges et la connaissance mutuelle entre paysans et consom'acteurs.
- ✓ **Accompagner** les groupes de consom'acteurs et les paysans qui veulent s'engager dans la démarche AMAP.
- ✓ **Défendre** l'agriculture paysanne et les terres agricoles pour développer les AMAP et installer de nouveaux paysans.

Au fil des réalisations, des succès et de difficultés de l'année, nous les avons évidemment affinés et rendus plus opérationnels ; nous nous sommes également rendu compte de leur grande ambition ! Ce rapport d'activité 2009 souhaite vous présenter de manière aussi complète que possible comment l'équipe du Bureau élu à l'Assemblée Générale 2008 a concrètement tenté de mettre en œuvre ces objectifs. Ce n'est évidemment qu'une photographie sûrement incomplète et prise à un instant t de projets en pleine dynamique de réalisation.

Cependant, l'écrire nous a donné l'occasion de nous pencher sur nos échecs mais surtout de nous réjouir du chemin parcouru *ensemble*. Car c'est ce que nous apprend principalement 2008 : c'est grâce à l'investissement d'amapiens nombreux que tout cela a été possible, à des niveaux de temps et d'implication très variés, et c'est grâce à un investissement renforcé en 2009 que tout cela continuera.

LA VIE ASSOCIATIVE ET LA GESTION DU RESEAU : LES PREMIERES PIERRES DU TRAVAIL

Vie du Bureau et des AG, coordination de la structure

Le bureau élu lors de l'AG 2008 comptait 13 membres. Ils seront 8 finalement à terminer une année très sollicitante pour tous et chacun. Au terme du bilan de cette année 2008, il ne faut pas se cacher que le travail collectif n'a pas toujours été facile; c'est d'ailleurs le propre de tout fonctionnement associatif. Le vivre ensemble – *a fortiori* le faire ensemble - n'est pas un acquis, c'est quelque chose qui se construit et qui se gagne chaque jour ! La fin de l'année a été ainsi en partie consacrée à initier un travail de réflexion sur le fonctionnement du réseau et de ses organes de pilotage, afin de gagner en fluidité, en efficacité et en plaisir de faire ensemble. Il s'est notamment traduit par l'engagement dans une démarche de DLA (dispositif local d'accompagnement) animé par Annie Le Fur de la FNAB. Celle-ci se poursuivra en 2009. Vous trouverez plus d'informations sur le sujet dans le rapport moral.

Gestion générale de l'association : administrative, financière, secrétariat, base de données centrale, site Internet

1. Suivi des financements en cours...

Le réseau est financé en grande partie par la région (Emploi tremplin pour l'un des postes salarié, appel à projet 'Action remarquable en matière de développement durable' pour le second) et bénéficie de compléments du Conseil Général 93 (complément de l'emploi tremplin), de la Direction régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Réserve Parlementaire d'Yves Cochet, ... En 2008, les adhésions, qui représentent nos seuls fonds propres, ont dépassé le budget prévisionnel. Voir le rapport financier pour les éléments détaillés.

Le suivi des financements en cours a été assuré au fil de l'année par le trésorier ainsi que par le permanent concerné et s'est déroulé correctement. Le bilan à mi-parcours de l'emploi tremplin a été validé par le Conseil Régional et l'avenant de dégressivité signé (en effet, après les 3 premières années, la subvention devient dégressive pour les 3 années suivantes).

2. ...et recherche de financements complémentaires

Pour la recherche de financements, l'idée générale retenue a été de passer du projet au programme. Il s'agissait de formaliser les objectifs prioritaires et d'évaluer les moyens nécessaires pour les atteindre, puis d'identifier les dispositifs les plus appropriés pour les financer. Et cela dans un cadre pluriannuel afin de pérenniser les postes budgétaires essentiels (ressources humaines particulièrement). Deux axes ont été retenus pour notre programme d'action à moyen terme : installation agricole d'une part, structuration du réseau d'autre part.

Ainsi, pour le premier axe, sur la base du projet de ferme couveuse, nous sommes passés à l'échelle d'un programme qui concerne le parcours d'installation dans son ensemble, du moment où l'idée germe dans l'esprit du futur porteur de projet jusqu'au moment où il se retrouve les pieds dans la terre de sa ferme. Cette action a nécessité de formaliser les partenariats qui étaient naissants (inter-réseaux), et de trouver des financements adéquats et surtout pérennes. Ceux-ci pourraient être en partie procurés par des fondations, les conseils généraux, la DRTEFP, le Conseil Régional, en nous appuyant sur la récente délibération en faveur de l'agriculture périurbaine et sur la base d'une convention pluriannuelle, l'Etat et l'Europe enfin.

Pour la partie liée au renforcement du réseau (animation et accompagnement), nous nous sommes appuyés sur le FRDVA (fonds régional de développement de la vie associative) pour compléter les financements liés à l'emploi-tremplin. Nous avons ainsi déposé un programme sur 3 ans qui devrait nous permettre de :

- créer des outils d'échange et de capitalisation des expériences des adhérents et bénéficiaires du réseau, en vue de leur mutualisation ;
- développer les compétences des adhérents du réseau (pour les consom'acteurs d'une part, et pour les paysans d'autre part), par des formations, la mise à disposition d'un centre de ressources, des programmes de conférences, etc.
- renforcer le cadre conceptuel et améliorer la garantie de la charte des AMAP par la mise en place d'un Système de Garantie Participatif (SGP).

Nous avons également porté de grands efforts sur la recherche de financements via les adhésions pour 2009. La façon dont se déroule la campagne d'adhésion 2009 montre l'intérêt de la mettre en place suffisamment tôt et d'en programmer les différentes étapes suffisamment en amont. Cela permet par ailleurs de faire un début de bilan, aussi bien sur un plan financier que sur des aspects plus qualitatifs. Ces messages, transmis avec les bulletins d'adhésion, ont été globalement bien perçus et compris par les groupes de consom'acteurs. L'apport financier conséquent que représentent les adhésions est une condition importante de notre autonomie de décision et de notre capacité à avoir une action dans le domaine de l'installation.

3. Suivi de la comptabilité et fonction 'Trésorier'

En 2008, cette fonction a été envisagée de manière conjointe au suivi et à la recherche de financements. Le suivi de la trésorerie a été cette année un peu erratique, à la suite de la démission de notre trésorier. La comptabilité d'une structure comme AMAP-IdF n'est pas forcément très complexe mais nécessite néanmoins une continuité du suivi afin d'être capable de faire face à nos obligations vis-à-vis des financeurs (conventions), de s'adapter aux difficultés de trésorerie ponctuelles et surtout d'anticiper sur les périodes à venir.

Le report à nouveau de l'année 2007 et les économies réalisées sur le budget prévisionnel ont permis de maintenir notre activité importante autour de l'installation, après en avoir évalué les conséquences en terme de trésorerie. Malgré des rentrées financières moindres que prévu, nous terminons l'exercice budgétaire avec un solde supérieur à celui du budget prévisionnel.

Pour la suite, il paraît nécessaire de décorréliser le suivi de la trésorerie de l'élaboration de la comptabilité, une tierce personne assurant par ailleurs une forme de contrôle de gestion. Pour ce qui est du suivi de la trésorerie, un appel a récemment été lancé, avec succès, auprès des amapiens pour bénéficier d'un peu de leur temps sur cette tâche.

4. Mise en place et gestion du nouveau site Internet du Réseau et de la base de données centrale (groupes et paysans)

Un nouveau site Internet a été mis en place à l'automne 2007 par le réseau, non seulement comme source de renseignement pour le public (voir à ce sujet les travaux du groupe communication) mais aussi comme outil d'animation et d'échange du réseau. En effet, outre sa fonction basique de site Internet, celui-ci combine une base de données permettant de recenser tous les groupes et les paysans en AMAP d'Ile-de-France (si nous avons l'information !) et de gérer les informations adhérents, ainsi qu'une fonction 'collaborative' permettant la rédaction collective et à distance de documents divers.

Malheureusement, ce nouvel outil n'a pas été accompagné des formations et des

informations nécessaires lors de sa mise en place, ce qui a créé entraîné de grandes difficultés d'utilisation tout au long de l'année tant pour les utilisateurs occasionnels des groupes que pour les utilisateurs réguliers (membres du bureau et des groupes de travail, permanents). Un rattrapage a de ce fait été tenté au printemps par la réalisation de manuels utilisateurs complets ainsi que par la mise en place de sessions de formation à destination des responsables de groupes. Une seule session de 6 participants a été réalisée sur les 3 programmées, faute d'inscrits. De ce fait, les permanents ont été toute l'année très sollicités afin d'expliquer individuellement aux utilisateurs (en particulier les adhérents relais) le fonctionnement de ces différentes fonctionnalités.

Tout au long de 2008, ces difficultés ont été très handicapantes d'une part sur la gestion du site public (voir à ce sujet le travail du groupe communication), d'autre part sur la gestion de la base de données du réseau. En effet, la base avait été peu renseignée (ou de manière fragmentaire et sans vérification des informations) lors de sa mise en place, et l'absence de campagne d'adhésion programmée en 2008 a dilué ce remplissage tout au long de l'année pour les groupes. Pour les paysans, la pêche aux informations a été même encore plus chaotique. De ce fait, le réseau a fonctionné tout au long de 2008 avec une base de données incomplète et surtout peu fiable, ce qui a posé problème dans de nombreuses actions de suivi de groupes en particulier.

Au bout d'un peu plus d'un an d'efforts, il semble cependant que tout cela commence à fonctionner, grâce à l'implication des adhérents relais des groupes en particulier, suite à la clarification de leur rôle. La campagne d'adhésion réalisée en ce début 2009 devrait nous permettre de finaliser la mise à plat de notre base de données centrale, et d'en faire enfin un outil fiable et efficace de suivi de la vie du réseau et de la vie de groupes. Elle deviendra également un outil de production de données concernant les partenariats AMAP en Ile-de-France. Dans cette tâche essentielle quoiqu'invisible, l'implication de nombreux bénévoles pour la saisie des adhésions 2009 a radicalement changé la donne par rapport à 2008 ! Par ailleurs, l'identification récente dans le réseau de plusieurs informaticiens prêts à aider les permanents en cas de problème va également permettre d'améliorer les conditions de travail dans les mois à venir.

5. Fonction employeur

Ce volet a été particulièrement important en 2008 puisque nos deux nouveaux permanents ont été embauchés en début d'année.

Nous avons clairement fait des erreurs, qui ont eu des conséquences humaines difficiles et que nous n'avons pas forcément assumées. Elles ont surtout handicapé la réalisation d'actions du réseau. Cette prise de conscience sera - nous l'espérons - bénéfique aux futurs responsables du réseau. La formation des dirigeants bénévoles du Réseau paraît indispensable pour maîtriser les nombreux aspects liés à la fonction d'employeur.

Au mois de septembre, le bureau a décidé de mettre en place une égalité salariale entre les deux permanents (ayant une formation et une qualification similaires), ainsi que de pérenniser les deux postes (recherches de financements pluriannuels dédiés). Nous devons à présent nous attacher à revaloriser les postes de nos deux permanents afin d'atteindre des salaires qui correspondent réellement à leurs niveaux de formation et de qualification (sans compter leurs qualités humaines et leur immense engagement).

Il convient aussi de les décharger des tâches administratives qui grèvent fortement un temps précieux qu'ils pourraient employer de bien meilleure façon. Dans cette optique, il a également été décidé de rechercher des financements pour un poste plus orienté secrétariat (temps plein ou partagé avec une autre association). Malheureusement cette décision n'a pas encore été mise en œuvre étant données les difficultés de pérennisation du poste 'installation'. En attendant, l'idée est de répartir le maximum de tâches liées à la gestion administrative entre

différents bénévoles, en plus de la sous-traitance en place depuis plusieurs années pour le suivi administratif des salariés (fiches de paye, cotisations sociales, etc.).

En septembre également, a été mis en place un rôle de « référent permanents ». Sa mission : implication dans les principaux dossiers concernant le réseau. Les points téléphoniques hebdomadaires permettent de se tenir mutuellement au courant et d'avancer grâce à une complémentarité des points de vue. Par ailleurs, cette fonction permet d'assurer l'interface entre les permanents et le bureau ou le comité, selon les cas, dans un sens comme dans l'autre et avec beaucoup de souplesse et de réactivité. Contrainte : cette fonction est fortement chronophage, et nécessite de pouvoir se pencher sur des dossiers très divers. Fonctionnellement parlant, ce rôle s'apparente à celui d'un secrétaire général. Pour notre modeste structure, cela peut donner une forme de coordination bicéphale (répartie entre un administrateur et un permanent).

Répondre aux sollicitations extérieures du public, de la presse ou de nos partenaires

Le succès que connaît le concept AMAP apporte vers nous une somme considérable de sollicitations de toutes sortes, qui ne sont pas toutes dignes d'intérêt et surtout qui dépasse largement nos moyens humains - surtout si nous souhaitons les orienter en priorité vers nos actions 'installation' et 'animation' ! Nous avons cependant tenté de répondre aussi bien que possible aux nombreux journalistes, organisateurs de salons et de conférences, étudiants, etc. sur des sujets pas toujours très ficelés.

Pour cela, la complémentarité permanents / élus a été essentielle, avec un fort engagement de temps bénévole. Par ailleurs, nous avons mis en place des plages horaires limitées pour les permanences téléphoniques 'publiques' afin de ménager les temps dédiés aux missions et aux projets de nos permanents.

1. Relations presse

Un nombre surprenant de demandes de reportage émanent de la presse et de la télévision depuis un an. Les AMAP sont néanmoins traitées de façon simpliste et trop souvent présentées comme un moyen avantageux pour le consommateur d'acheter des légumes de qualité à bas prix. C'est d'ailleurs principalement autour du bio que s'articulent les reportages (exemple savoureux de France 5 : « Vous pouvez me présenter un bébé bio ? »). Alors, les AMAP : viviers de consommateurs bio pour les médias en quête de nouveaux cobayes ou démarche alternative que les médias ont envie de relayer pour répondre aux interrogations du public ? A ce jour, difficile de trancher.

Quoiqu'il en soit, nous avons pris la décision au sein du Bureau de ne plus répondre systématiquement à toutes les sollicitations des médias. Principalement parce que les enquêtes sont généralement bâclées, réalisées dans l'urgence, et desservent notre cause en présentant les AMAP comme un moyen avantageux pour le consommateur de manger des légumes bio à bas prix.

Ce sont les médias grand public (TF1, France2, M6, Le Nouvel Obs, Télé Loisir, etc.) qui nous sollicitent le plus souvent, et quels que soient nos efforts à leur faire comprendre le caractère militant de notre démarche, le résultat est quasiment toujours le même : les AMAP restent un « bon plan », d'où l'afflux de consommateurs après chaque reportage qui veulent leur part du gâteau. Impossible dans ces conditions de parler du fonctionnement des AMAP ou d'évoquer les difficultés d'installer des paysans en Île-de-France. Et même quand c'est parfois possible, nous découvrons encore des dérives et des contrevérités dans les articles. Donc plutôt que de remplir les grilles d'un programme télé ou d'un magazine qui se doit dorénavant d'avoir sa

case écolo (devenue incontournable partout), nous préférons sélectionner les médias en fonction de l'intérêt véritable qu'ils portent aux AMAP.

Bien évidemment, chaque AMAP reste souveraine dans son choix de répondre favorablement ou non à toute demande de reportage ou d'interview. Nous avons néanmoins appris que certains groupes avaient connu des expériences très décevantes, pour les mêmes raisons, confirmant ainsi notre constat général depuis un an.

2. Suivi des invitations et des représentations extérieures

De nombreuses sollicitations nous sont parvenues dans le courant de l'année. Nous avons dû en décliner un certain nombre, les volontaires pour assurer cette représentation étant trop peu nombreux au sein du Bureau principalement. Heureusement, pour la participation à des salons en particulier, les membres du réseau ont toujours réagi au quart de tour pour assurer des permanences sur des stands etc.

Voici les quelques unes des interventions publiques et actions de représentation assurées par le Bureau au cours de l'année 2008, sachant que beaucoup d'autres, localement, ont été assurées par les groupes concernés.

- Semaine du Développement Durable (Avril) : Présence sur le site du Jardin des Plantes (sur invitation du MEDAD) pendant l'ensemble de la manifestation.
- Préparation des lois de finances et Grenelle I : Rencontre avec un assistant parlementaire pour élaborer des propositions d'amendements.
- Journées parisiennes sur le climat (30 octobre) : Participer à une table ronde sur les conséquences climatiques de l'alimentation (sur invitation de Denis Baupin).
- Biennale de l'environnement/Terre en Tête (25 au 28 septembre) : Conférence sur le thème « Développer les AMAP en Ile-de-France : susciter les vocations et favoriser les installations » (sur invitation du Conseil Général de Seine-Saint-Denis).
- Festi'solies / Cultiver et manger autrement (13 septembre) : Participation à l'organisation de cette journée ainsi qu'aux débats et tenue d'un stand, avec une énorme implication des groupes en Amap locaux,
- Conférence de presse à l'Atelier/Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire (24 septembre) : Aux côté de Jean-Paul Huchon, le projet de ferme couveuse y a été mis en avant (suite à la remise du prix CréaRiF).
- Ville de Paris / Forum des associations (18 octobre) : Présentation d'initiatives concrètes (distributions d'AMAP, projet de ferme couveuse).
- Colloque sur l'agriculture de proximité (3 février 2009) : Participation à plusieurs tables rondes d'administrateurs et de paysans du Réseau (sur invitation du Conseil Economique et Social Régional).
- Groupe de travail "Circuits courts" : Participation en début d'année 2009 au groupe de travail mis en place par le Ministère de l'Agriculture.

Et aussi:

2008 12 décembre - Présence au colloque GAIE
2008 23 novembre - Conf au Festival du Livre de l'écologie
2008 14 oct - L'évolution de la politique agricole commune
2008 12 octobre - Conférence projection Marie de Paris
2008 19 septembre - Débat sur les AMAP à la mairie du 3ieme

2008 26 août - BnF / Pratiques citoyennes autour du développement durable
2008 15 Juin - Jamais trop bio (printemps bio) - Marie de Paris
2008 15 et 30 mai - Ateliers régionaux de la Bio - GAB
2008 - mai - Présence à l'AG du GAB
2008 26 avril - Artisans du Monde - quinzaine Commerce Equitable à Clamart
2008 25 Février Journée Garantie Artisans du Monde

3. *Partenariats (hors financiers)*

- *Mouvement Interrégional des AMAP (MIRAMAP)*

Depuis Janvier 2006, plusieurs réseau régionaux ou groupes en AMAP de toute la France ont pris la bonne habitude de se réunir pour échanger, et imaginer ce qu'ils pourraient faire ensemble. Leur réponse a été formalisée au printemps 2008 par un appel national à la mise en place d'une coordination interrégionale afin de :

- mutualiser toute la richesse des expériences, des pratiques et des outils
- faire la promotion des AMAP au niveau national
- réfléchir à la façon dont l'éthique des AMAP puisse être garantie,
- lancer des programmes d'action coordonnés en cohérence avec les objectifs des AMAP.

Pour ce faire, cette coordination a décidé de mener collectivement les actions suivantes :

- lancer des groupes de réflexion sur les thématiques communes :
 1. Installation des agriculteurs en AMAP
 2. Préservation du foncier agricole
 3. Accès des AMAP pour tous
 4. Système de garantie participative
 5. Problématiques juridiques des AMAP (fiscalité, contrats, assurances...)
- Le Printemps des AMAP : organisation et médiatisation d'initiatives par les réseaux d'AMAP sur toute la France au printemps
- Organisation d'un colloque de MIRAMAP en fin d'année (en région Rhône-Alpes)

C'est pour avancer sur tous ces domaines et ces thèmes que le mouvement organise les 21 et 22 mars prochains un WE de travail, à Paris et dans les locaux du réseau IdF pour faire simple.

- *Partenariats avec les acteurs du monde agricole francilien*

L'année 2008 a vu l'approfondissement de nos relations de travail avec l'antenne territoriale de l'association Terre de Liens œuvrant pour l'accès solidaire et collectif au foncier, et avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France (GAB), organisation de producteurs regroupant les agriculteurs biologiques d'Ile de France. Avec ces deux partenaires privilégiés, le réseau développe des actions d'accompagnement et de suivi des projets d'installation en Ile de France (cf. partie correspondante du rapport d'activité).

Avec l'Association de Formation et d'Information pour le Développement d'Initiatives Rurales (AFIP) et l'association de formation collective à la gestion (InterAFOCG), le réseau et les deux partenaires précités ont monté une formation dite de l'envie au projet à destination des porteurs de projet d'activité agricole (cf. partie installation).

Le réseau est également en liens étroits avec le CFPPA de Brie Comte Robert qui dispense une formation pour adulte en maraichage biologique (BPREA) délivrant la « capacité agricole » nécessaire lorsque l'on souhaite s'installer en agriculture. Nous intervenons en formation pour présenter les AMAP et les projets du réseau, dont le projet de couveuse qui recrutera principalement parmi les stagiaires du CFPPA.

Le réseau travaille aux côtés des acteurs « classiques » de l'installation agricole, dont les Chambres d'Agriculture, les Points Info Installation et l'ARASEA (Association Régionale pour l'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles) dans le cadre du dispositif régionale d'appui aux projets de transmission et de reprise des exploitations agricoles (ATREA). Des contacts ont été pris avec la MSA Ile de France au sujet de la ferme couveuse et des problématiques de l'installation agricole.

Enfin, il participe au sein du CELAVAR (Comité de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurales) à un groupe de travail national sur la thématique des espaces tests d'activités agricoles et rurales.

- *Partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire*

AMAP-IdF est membre du groupe de coordination du projet de Territoire Responsable pour l'Inclusion/la Cohésion Sociale (TRICS) en Ile-de-France. IRIS est une organisation qui fait le lien entre différents réseaux internationaux de l'économie solidaire : la finance solidaire (INAISE et FEBEA), commerce équitable (IFAT), consommation responsable (URGENCI et ASECO – réseau européen d'associations de consommateurs), entreprises d'insertion (ENSIE) et le réseau REVES qui est le réseau des territoires pour une économie solidaire (qui fait le lien entre les autorités publiques locales et les initiatives solidaires au niveau local). IRIS est soutenu par le Conseil de l'Europe. Un des projets d'IRIS, soutenu par le Conseil de l'Europe, la Commission Européenne et la Province de Trento, est le développement de complémentarités entre différentes approches pour combattre la pauvreté et l'exclusion, dont le concept de Territoire Responsable pour l'Inclusion/Cohésion Sociale (TRICS) pour des complémentarités au niveau de territoire. L'objectif général du projet est de développer sur une région donnée la coresponsabilité entre pouvoirs publics, ONG et citoyens, y compris les personnes et familles victimes d'exclusion et de pauvreté, pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et territoriale. Cet objectif est exprimé dans l'idée de construction d'un TRICS.

Basé à Paris, l'Atelier - Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire est une association créée à l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France, de diverses collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs du secteur, avec l'aide de la Caisse des dépôts et consignations et de l'État. L'Atelier est un lieu de partenariat technique privilégié entre les acteurs œuvrant dans l'économie sociale et solidaire en Île-de-France. L'association a pour objet de favoriser le développement et la promotion du secteur sur le territoire. 175 structures sont membres de l'association, pilotée par un Conseil d'administration.

Le réseau AMAP-IdF était engagé en 2008 dans le dispositif CréaRiF (convention d'affaires pour l'économie sociale et solidaire). Il a reçu en mai 2008 le prix « Coup de cœur du jury » pour le projet de ferme couveuse (5000 €).

Le réseau a également des contacts réguliers avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique autour de l'activité agricole (Jardins de Cocagne, FNARS, collectif des Jardins d'Insertion, etc.).

ANIMATION ET RENFORCEMENT DU RESEAU AMAP ILE-DE-FRANCE

Afin que le réseau devienne réellement un réseau, c'est-à-dire un lieu d'échange et de mutualisation des connaissances et des pratiques en AMAP, nos actions se sont situées à plusieurs niveaux. Mais un point commun à tous : l'implication des adhérents relais des groupes, qui deviennent de plus en plus, chaque jour, la pierre angulaire de la vie collective du réseau et de la circulation d'informations entre ses membres.

Tout cela n'est pas encore tout à fait au point, ne serait-ce que parce que la fonction s'invente aussi un peu chaque jour, et que pour le moment tout est un peu bricolé. Mais peu à peu, comme par exemple lors de la rencontre adhérents relais organisée en octobre, on clarifie les choses ensemble, on en imagine de nouvelles, et on se demande peu à peu comment faire au mieux. Là aussi, c'est petit à petit que l'oiseau fait son nid... mais collectivement, c'est encore mieux !

Créer des lieux de rencontres et d'échanges conviviaux entre les Amapiens

1. Echanges conviviaux de connaissances et lieux de mobilisation : la mise en place des Inter-AMAP

Evidemment en matière d'AMAP, tout doit commencer par la convivialité et l'échange entre les membres du réseau ! Voilà pourquoi le réseau a porté beaucoup d'efforts sur le lancement de moments et de lieux de rencontre conviviaux entre les amapiens, consommateurs et paysans, appelés InterAmap. Et c'est certainement l'une des réalisations les plus encourageantes de cette année 2008.

En effet, côté InterAmap groupes, des rencontres se sont lancées dans le Nord Parisien, en Essonne, dans le nord de la région parisienne/sud Picardie (InterAmap Cantilienne), et encore tout récemment sur la petite couronne Sud. Sans parler du très ancien et très dynamique groupe du Sud 77. Selon les cas, le réseau a juste lancé la première étincelle pour le premier repas, si besoin, et ensuite des responsables motivés organisent les rencontres suivantes.

Malgré (ou à cause !) de la richesse de ces activités, nous ne rentrerons pas ici dans les détails de chaque InterAmap. Mais de manière générale, on peut dire que dans tout les cas, tout commence toujours par un bon repas (avec ou sans les producteurs) et qu'ensuite tout dérape très vite vers des envies plus solides d'agir ensemble et d'échanger, souvent sur le sujet du foncier et de l'installation. Dans ce cas, le réseau essaye de continuer à apporter matière à réflexion, dans le cadre des activités liées à l'installation et en partenariat avec l'antenne Ile-de-France de Terre de Liens. La diversification occupe aussi souvent les discussions. Il est intéressant de noter également que ces InterAmap sont un lieu important d'accompagnement des groupes en création sur un territoire puisqu'elles regroupent d'amapiens expérimentés et motivés !

Dans le même esprit, deux journées Inter-AMAP paysans ont été organisées par le réseau en 2008. Il s'agit de journées d'échanges de savoirs, pour le moment pour les maraîchers, et d'échanges sur les pratiques et les difficultés rencontrées en AMAP :

- une première sur la ferme de Laurent Marbot en Juillet, autour du thème du désherbage mécanique en maraîchage bio
- une seconde dans les locaux du réseau en décembre dernier, autour du thème des calendriers de semis

Les premières journées organisées ont été un réel succès du point de vue de la

participation (près de 20 producteurs à chaque fois) que de la qualité des informations échangées. La complexité de la production en AMAP rend nécessaire ces échanges entre professionnels et tout le monde y a trouvé un intérêt quelque soit son expérience. La transmission intergénérationnelle est indispensable pour pérenniser et développer ces savoir-faire.

A l'avenir, nous valoriserons de plus en plus nos partenariats avec des organisations professionnelles agricoles pour l'organisation de ces journées, pour partager avec encore plus de paysans et ainsi les sensibiliser encore mieux au partenariat AMAP.

2. Echanges conviviaux et festifs : la Fête des AMAP 2008

Au mois de mai, la première Fête des AMAP d'Ile-de-France a réuni plus de 500 personnes qui sont passées sur l'ensemble de la journée. Dans un lieu central (cinéma La Clef), une belle programmation a été mise en place par un comité organisateur d'amapiens motivés et investis : stand associatifs, ateliers pratiques, projections, débats, mais aussi concerts, succulente auberge espagnole pour le midi, et bar aussi, tout y était pour se retrouver et échanger. La table ronde a fait salle comble, et plusieurs membres du Conseil Régional y sont intervenus et ont échangé avec des producteurs du réseau sur les questions de foncier et d'installation. Cette fête a été un moment très convivial pour les membres du réseau, et a également permis de donner une forte visibilité médiatique au Réseau tout en faisant passer la dimension engagée et citoyenne de notre message. On en souhaite autant pour l'édition 2009.

Suivre les groupes et les paysans dans leurs partenariats en AMAP

Encore une fois, c'est dans la relation directe que s'incarne le mieux l'esprit AMAP. Et c'est pourquoi le réseau tente de suivre au mieux les partenariats AMAP au fil de leur vie. Mais pour le moment, tout reste clairement à faire, en particulier la mobilisation de moyens humains suffisants face à la croissance du réseau. Mais ces parrainages de proche en proche par des amapiens expérimentés s'organisent de plus en plus, entre autre grâce aux InterAmap ou à travers les soirées créateurs. Cette année n'a donc été qu'un début.

1. Suivi des partenariats en difficulté

Plusieurs groupes ont subi des difficultés affectant la pérennisation de leur partenariat. Le principe de base de l'AMAP est la transparence et cela prend tout son sens lors des situations de crise reposant en grande partie sur un manque de communication. Mais c'est alors souvent plus facile à dire qu'à faire, et la présence d'un médiateur extérieur peut parfois aider à renouer le dialogue, ou l'accompagner. En faisant appel à des amapiens expérimentés (paysans ou responsable d'association) de groupes proches, on tente donc de faciliter les échanges en apportant une expérience du partenariat de différents points de vue. Dans plusieurs cas, les deux permanents du réseau ont également été sollicités pour accompagner ces médiations, en attendant de pouvoir mobiliser, voire former de plus nombreux 'parrains'. Nous avons cette année, tenté d'être présents sur 5 à 7 partenariats en difficulté.

2. Suivi et accompagnement des partenariats en création

C'est le rôle historiquement central du réseau. Aujourd'hui cependant, il n'a pas été retenu dans les priorités, ne serait-ce que parce qu'il faut avant tout songer à installer avant d'espérer développer des groupes en AMAP ! Mais bien évidemment, les groupes motivés continuent d'affluer, et restent motivés et engagés malgré la pénurie actuelle de paysans sur notre région.

Quelques paysans souhaitent également se poser la question de la conversion en AMAP.

Ainsi, outre nos actions en faveur de l'installation, nous ne pouvons délaisser ce volet d'actions. Mais comme pour toutes les autres actions, nous sommes trop peu nombreux face à la demande et nous avons encore tant à inventer que l'année 2008 a été un peu chaotique. Les tentatives, qui se précisent au fil des mois, sont allées dans deux directions :

- *mise en place de réunions mensuelles d'accueil des créateurs d'AMAP* depuis le mois de novembre, afin de les connaître et de retravailler avec eux les fondamentaux des engagements AMAP. Ces réunions collectives permettent les échanges d'expériences entre ces 'entrants' mais aussi avec des personnes expérimentées puisqu'elles se font en présence d'un ou deux 'vieux' amapiens. Elles sont également l'occasion de donner des pistes pratiques pour la création d'un groupe et surtout pour la recherche d'un partenaire.... Ou plutôt le travail citoyen sur l'installation et le foncier !
- *parrainages*, là encore partiels et en construction, par des amapiens expérimentés, en particulier pour les producteurs. Dans cette optique, des visites de fermes et des rencontres ont été organisées avec les producteurs et les permanents du réseau.

Cette année, pas loin d'une dizaine de groupes a vu le jour, et chaque soirée d'accueil réunit généralement plus de 5 à 7 groupes aspirants.... ! Autant dire que nous ne manquerons pas d'activité en 2009, surtout si l'on souhaite également aller de plus en plus vers les conversions de producteurs, etc.

Créer et animer des commissions de travail thématiques

Plusieurs groupes de travail ont été lancés au fil de l'année 2008, avec plus ou moins de succès et de durabilité. Ceci s'explique tout d'abord par un manque de temps disponible sur la durée (ou des changements de situations) de la part des amapiens investis à l'origine. La définition d'objets et d'objectifs parfois trop larges ou trop flous a aussi certainement contribué à ces résultats en demi-teinte ! Enfin, les problèmes rencontrés au cours de l'année sur la définition du périmètre d'un des deux postes de permanent a beaucoup grevé le suivi régulier de ces groupes. Autant de difficultés qui seront des expériences à retenir pour faire mieux en 2009 !

1. Des groupes d'échanges, de mutualisation et de capitalisation des expériences

L'intérêt principal de se mettre en réseau, c'est certainement de pouvoir échanger pour apprendre des pratiques et des idées des autres, et *vice versa*. Pour ce faire, le réseau a organisé a plusieurs reprises des rencontres d'échanges thématiques :

- au printemps 2008, avec les trésoriers des groupes (difficultés, besoins, solutions des uns et des autres...);
- au printemps 2008 encore, avec les groupes travaillant ou s'interrogeant sur l'accessibilité des groupes en AMAP aux consommateurs à faibles revenus (présentation des expériences de chacun, réussites, difficultés,...);
- avant l'été, sur la question des prix du panier, car la meilleure assurance de pratiquer un juste prix en AMAP est de travailler sur un prix de production assurant la pérennité de la ferme.

Quoique très riches en elles mêmes, ces différents rencontres n'ont malheureusement pour le moment pas été suivies d'effets (à part des comptes-rendus !), pour les raisons évoquées en introduction. Pourtant, des actions avaient été programmées ou seront intéressantes, en

particulier en termes de capitalisation. On peut cependant souligner que plusieurs articles sont parus dans 'sous les pavés' sur ces sujets, pour donner des éléments et des pistes d'actions aux membres du réseau. Par ailleurs, sur la question des prix, grâce à des paysans ayant travaillé avec leur groupe sur leur comptabilité, nous disposons de données exploitables. Cependant la "biodiversité" paysanne fait que les cas sont peu transposables et nécessitent donc la création d'outils et de formations pour calculer le prix de l'abonnement. A ce stade, on dispose donc de beaucoup de matériau et d'idées pour capitaliser de manière très riche sur ces différents sujets. Il reste à mettre cette capitalisation en œuvre.

En matière de capitalisation toujours, la rencontre d'octobre 2008 des adhérents relais avait d'ailleurs souligné ce rôle du réseau, avec leur implication. A cette fin, des forums thématiques et des articles collaboratifs ont été lancés, dans l'optique de rédiger des documents de synthèse sur les aspects pratiques du fonctionnement d'une AMAP, sur les expériences des uns et des autres autour de leurs partenariats ou au delà, etc. Ces outils seront utiles tant aux groupes du réseau qu'aux groupes en création. Là encore, faute de temps amapien et de temps de suivi salarié, les choses n'ont pas encore été finalisées mais la matière est presque là. Elle attend sagement 2009 !

2. Travaux et réflexions sur la communication au sein du réseau

Le groupe communication, qui avait brillamment alimenté les réflexions de l'AG 2008, a continué d'abattre beaucoup de travail en 2008. Ainsi, il s'est penché sur les besoins en communication tant interne qu'externe du réseau et s'était fixé au printemps des objectifs d'actions et des chantiers très ambitieux :

- amélioration des outils de communication du réseau tels que plaquette, logo, dépliants, panneaux pédagogiques, exposition pédagogique...
- amélioration de l'architecture du site public du réseau
- mise en place d'outils de communication interne tel qu'un bulletin de liaison, newsletter, etc.

Et force est de constater que le bilan final est encourageant. Ainsi, malgré quelques ratés dus à un manque de coordination, nous aurons cette année un nouveau logo, que nous pourrons donc mettre sur notre plaquette qui n'attend plus que cela pour être reprographiée. Et sans faire beaucoup de bruit, le groupe a totalement refondu l'architecture du site public au printemps dernier, avec un résultat très apprécié d'après les retours. Bien sûr, pour tous les autres outils de communication, les membres du groupe avaient certainement été quelque peu ambitieux mais Rome ne s'est pas faite en un jour non plus. Et pour transformer ce bel essai, il faudra aussi veiller à l'avenir aux moyens, humains, de faire vivre le site (actualités, centre de ressources, liens, etc.).

Concernant les outils de communication interne, même si les limites techniques du site ont étouffé dans l'œuf les tentatives de newsletter, le groupe a fait mieux : il a lancé en avril 2008 'Sous les Pavés la Terre', bulletin de liaison qui en est déjà à son cinquième numéro, avec presque une régularité de parution tous les deux mois. Objectif : resserrer les liens entre les groupes du réseau et entre paysans et consommateurs. C'est l'occasion de prendre sa plume et d'écrire de jolis articles pour partager ses expériences, de relayer des informations utiles (agenda, date d'AG, fêtes en perspective), de faire profiter d'une bonne idée dont d'autres AMAP peuvent s'inspirer ou rendre compte des actions ponctuelles du Bureau. Bilan à presque un an d'existence : on cogite à plusieurs et l'on s'amuse à le faire, on a tenu le rythme de parution et les retours sont encourageants. Alors ne reste plus qu'à souhaiter une seule chose à cette gazette : longue vie et

pour cela, que de nouvelles personnes se joignent à l'aventure !

3. Réflexions autour de la garantie de la charte AMAP : vers un système de garantie participative pour le réseau

Dès ses débuts, le réseau a été un lieu de débat et de réflexion sur la charte des AMAP et sa garantie. Ce travail a entre autre abouti à la décision de l'AG du 25 mars 2007 précisant le périmètre d'application du point 3 de la charte¹. Mais cette assemblée générale avait également mis en lumière la nécessité « d'améliorer la connaissance de la charte par les paysans et les consommateurs, et vérifier son application pour éviter les abus/dérives ».

Dans cet esprit, le bureau a décidé en septembre 2009 de lancer un travail d'élaboration d'un Système de Garantie Participative dans les années à venir. Une soirée d'information sur ce travail avait été prévue pour la mi-novembre mais n'a été réalisée qu'en janvier 2009. Elle a été complétée par plusieurs articles dans 'Sous les Pavés'. A partir des travaux d'Alliance Provence en la matière depuis plus d'un an et sur ceux d'autres organisations de producteurs (Nature et Progrès en France), nous avons commencé par des tests avec des groupes et producteurs volontaires (il s'agit formellement de questionnaires en cours d'élaboration en Provence). Deux tests ont été réalisés début 2009 et restent à valoriser (adaptation des grilles de questionnaires et des méthodes d'utilisation à nos particularités régionales).

L'idée d'un tel outil est de permettre une mise en mots et donc en dialogue des pratiques des amapiens, consommateurs et producteurs, afin de les aider à interroger ces pratiques puis de construire, ensemble, leurs évolutions dans l'esprit de la charte des AMAP. Le SGP est l'outil qui nous semble le plus adapté à un travail de garantie du respect de la charte qui sert de modèle à nos actions. En effet, la certification est un système de garantie d'un minimum de règles (cahier des charges) à respecter, alors que les SGP aident à améliorer nos pratiques pour se rapprocher d'un idéal défini par une charte, dans le cadre d'une démarche progressive et collective. C'est également un outil de dialogue permettant d'incarner la transparence qui nous est chère.

4. Quelques pistes de travail thématique plus embryonnaires

A côté de ces trois grands thèmes de travail (sans compter évidemment tous les projets concernant l'installation agricole), d'autres thèmes de réflexions ont émergé en 2008, et seront sûrement développés en 2009. Citons-les pour mémoire :

- « *sciences citoyennes* » ou comment les AMAP peuvent collaborer avec les chercheurs de toutes disciplines pour alimenter leurs recherches et enrichir nos pratiques. Après des discussions de couloir tout au long de l'année, une première soirée de travail a eu lieu en février 2009 sur ce thème. Le groupe s'oriente vers l'organisation d'une journée de rencontre et d'échanges avec des chercheurs en juin prochain, pour commencer de dégrossir des pistes de collaboration. L'organisation de cette journée continuera par différentes séances de travail du groupe dans les mois à venir.

- *questions juridiques* : pour le moment, il s'agit de travaux dispersés et trop variés sur les contrats, les réglementations utiles et nécessaires dans le cadre des distributions, etc mais aussi sur la propriété intellectuelle de la charte et de la marque AMAP ou encore sur les possibilités de soutenir financièrement des producteurs. Chacune de ces questions donnera beaucoup de grain à

¹ Voir l'intégralité du relevé de décision sur amap-idf.org, rubrique "Tout savoir sur les AMAP/La charte des AMAP/ Application et vérification".

moudre au réseau dans les mois qui viennent, sachant que de échanges et des rencontres ont été entamées avec les services de la Chambre d'agriculture et la DGCCRF pour avancer avec eux sur certains points. Là encore, il faut encore prendre le temps de produire des écrits ou outils plus tangibles sur tout cela à destination du réseau, ce qui devrait se faire sous peu.

- *actions citoyennes* ou comment mobiliser et valoriser l'énergie des amapiens dans des actions citoyennes en faveur de l'agriculture paysanne. En là matière, on est pour le moment encore dans le registre des actions en ordre dispersé, par exemple des relais de campagnes d'actions sur les agro-carburants ou le circuit de F1 aux Mureaux pour citer les plus récentes. Le réseau s'est également engagé dans la campagne 'Semons la biodiversité', même si pour le moment, et par manque de temps comme toujours, nous avons pêché sur la diffusion d'informations.... mais pas sur la diffusion des semences paysannes !

- *éducation populaire* ou comment faire du réseau un lieu d'information et d'autoformation sur les enjeux agricoles pour les citoyens amapiens. Pour le moment, rien d'autre encore que des discussions de couloirs, des idées d'envies et des actions ponctuelles. Mais le projet déposé auprès du FRDVA, s'il est financé, devrait nous permettre de lancer de véritables actions sur le sujet. Un potentiel temps stagiaire en mars-avril 2009 pourrait également nous permettre d'entamer la mise en place d'un centre de ressources.

Toute cette liste montre à quel point nous avons encore des idées en réserve pour nous occuper en 2009, et combien nous pourrions être plus nombreux sans s'ennuyer. Les ateliers programmés lors de l'AG 2009 pourront alimenter ces réflexions utilement. Cette liste est par ailleurs comme toujours une liste ouverte : le réseau reste une auberge espagnole où chacun peut ajouter sa propre pierre aux activités du collectif...

ACTIONS, PROJETS ET REFLEXIONS DU RESEAU AMAP-IDF EN FAVEUR DE L'INSTALLATION AGRICOLE

1. *Du projet de ferme couveuse à la mise en place d'un archipel d'espaces tests pour accompagner l'installation en AMAP en Ile de France*

L'année 2008 a démarré avec l'embauche de Sylvain comme chargé de projet pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la mise en œuvre d'une ferme « couveuse d'activités agricoles ». Cette structure originale (très peu de précédents en France dans le domaine agricole) doit permettre de faciliter les installations agricoles en AMAP en IdF en proposant aux porteurs(ses) de projet un environnement sécurisé et un cadre légal pour tester leur activité avant une installation effective.

S'appuyant initialement sur une opportunité foncière située sur le territoire de la commune de Coubron (93), l'étude a finalement pris comme objet le territoire de la ferme de la Haye (78), les terres de Coubron s'avérant *in fine* non disponibles. Sur cette ferme située sur la commune des Mureaux, le réseau des AMAP a proposé un projet de ferme en polyculture élevage abritant une couveuse et une ferme pédagogique. L'étude de faisabilité s'est donc muée en rapport-action avec un dossier technico-économique qui a été présenté en septembre 2008 aux instances agricoles dans le cadre de l'appel à installation sur les 120 ha du site. Malgré la pertinence reconnue du projet porté par le réseau Amap, les instances agricoles ont fait d'autres choix... avant de se voir elles mêmes contrariées par un projet de circuit de formule 1 ! Vous trouverez le projet, le contexte, l'historique de cette année écoulée riche en rebondissements, sur le site internet du réseau.

Côté réjouissances, le projet de ferme couveuse a reçu en 2008 le prix coup de cœur du Jury (CREARIF 2008) des acteurs de l'économie sociale et solidaire de la région Ile de France. Il a également été retenu parmi les orientations principales du rapport sur l'agriculture biologique en Ile de France, présenté par la conseillère régionale Anny Poursinoff à la fin de l'année 2008. Plusieurs aspirants agriculteurs (les bénéficiaires), issus pour la plupart de la formation Maraichage Biologique de notre partenaire le CFPPA de Brie Comte Robert ont manifesté leur souhait de profiter du dispositif dès que celui-ci serait en place. Leur nombre est déjà supérieur aux capacités d'accueil que nous avons envisagées ! Enfin le projet rencontre un grand écho auprès des projets "cousins" provenant d'autres régions françaises et participant au groupe de travail sur les espaces tests auquel participe le réseau dans le cadre du CELAVAR (Centre d'études et de liaisons des associations à vocation agricole et rurale). Autant de points qui nous encouragent à avancer malgré les déconvenues et les chaussees trappes !

En parallèle, le réseau a été régulièrement sollicité en 2008, par des collectivités territoriales ou des groupes de militants désireux d'installer des paysans en AMAP sur leur territoire. Plusieurs d'entre eux ont été suivis dans différents départements (91, 78, 77, 93) dans le montage de leur projet, la gestion de la question foncière et le repérage de candidats à l'installation. Dans plusieurs cas, l'installation de porteurs de projet en « test d'activité », suivis par le réseau des AMAP avant leur installation définitive a été envisagée.

Les diverses réflexions, échanges et recherches menées en 2008 sur la problématique des espaces test d'activité agricole et la confrontation très concrètes aux spécificités du territoire francilien nous ont amené à envisager la mise en place d'un archipel d'espaces tests permettant de s'installer progressivement en AMAP en Ile de France. Chapeauté par une structure régionale (la couveuse « Les Champs des Possibles ») - qui prendra en charge l'hébergement juridique et l'accompagnement administratif des porteurs de projet - l'archipel comprendra des fermes d'accueil et des lieux tests pour l'accueil physique et l'accompagnement technique. Le dispositif

verra concrètement le jour dans le premier semestre 2009. Il s'articulera à toute une série d'outils (finance solidaire, mise à disposition de matériel, banque de travail...) visant à faciliter l'installation agricole en AMAP et fera la promotion active de l'entrepreneuriat collectif, une des valeurs affichées du réseau AMAP-IdF.

Les idées foisonnent pour tenter de lever les obstacles à l'installation agricole en Ile de France. Reste comme toujours la question des moyens humains, indispensables du fait de l'ampleur de la tâche... Alors si réfléchir au dispositif de couveuse, apporter vos compétences en gestion, créer une Cigales pour le financement des projets d'installation, vous investir dans Terre de Liens pour débloquer l'accès au foncier, ou que sais-je encore vous intéresse et/ou si vous avez d'autres idées à nous soumettre, rejoignez nous pour des paysans toujours plus nombreux en Ile de France !

2. Vers un Inter-réseau pour l'installation en agriculture biologique en Ile de France

Depuis plusieurs années, le réseau des AMAP-IdF travaille de concert avec le GAB et Terre de Liens pour l'accompagnement des installations agricoles « atypiques » en Ile de France (bio, AMAP, hors cadre familial, etc.). Pour ce faire, les trois réseaux partagent des répertoires (de porteurs de projet, de foncier disponible, de groupes en recherche de producteurs - quand on les connaît...) et œuvrent à la mise en lien de l'offre et de la demande sur la région. Nous accompagnons collectivement les porteurs de projet en apportant chacun nos compétences spécifiques. Cas emblématique de cette collaboration, l'appel à candidature lancé en 2008 par l'Agence des Espaces Verts de la région Ile de France pour la reprise en agriculture biologique de la Ferme de la Haye (78) a été relayé et accompagné par nos trois réseaux avec une quinzaine de projets reçus et accompagnés jusqu'à leur passage en comité technique SAFER décidant des attributions foncières.

En 2008, face au constat d'un manque au niveau de l'accueil et de l'accompagnement de projets non totalement aboutis, émanant la plupart du temps de personnes non issues du monde agricole, les trois réseaux se sont associés à l'AFIP (Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales) et à l'Inter AFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion) pour monter une formation dite « de l'idée au projet » qui a été expérimentée par une première promotion de porteurs de projet en 2008. Cette formation en plusieurs modules permet de murir un projet d'installation agricole ou agrirural en le confrontant au regard bienveillant et critique du groupe et des formateurs; de vérifier l'adéquation projet professionnel-projet de vie; d'aborder les aspects économiques, juridiques, sociaux, etc.

Sur un plan plus institutionnel, les trois réseaux participent également au dispositif régional ATREA (Appui à la Transmission Reprise des Exploitations Agricoles) regroupant les acteurs franciliens de l'installation agricole (Syndicat des Jeunes Agriculteurs, Chambres d'Agriculture, ARASEA, Région Ile de France).

Nous intervenons également dans le cadre de la formation professionnelle agricole pour présenter l'agriculture biologique, le mouvement des Amap et les questions d'accès solidaire et collectif au foncier.

Sur la base du bilan de la pertinence de cette collaboration et afin de gagner en lisibilité et en visibilité vis à vis tant des porteurs de projet que de nos partenaires et financeurs, nos trois réseaux se sont engagés en 2008 dans un mouvement de formalisation du partenariat. Celui-ci devrait aboutir en 2009 par la création d'un « inter-réseau pour l'installation en agriculture biologique en Ile de France », ouvrant la possibilité de nouveaux projets communs et de nouveaux financements.

QUI SONT-ILS ET QU'ON-T-IL FAIT CETTE ANNEE ?



Jérôme Dehondt (Consom'acteur)

Je suis entré dans le bureau peu avant l'AG de 2008, afin de porter le projet de ferme couveuse et avoir la légitimité nécessaire dans les relations avec les différents partenaires concernés par ce projet.

J'ai découvert par la suite toute la richesse, mais aussi parfois les difficultés et la frustration, liée à la gestion d'une structure associative. Jusqu'à en prendre la responsabilité légale lors du départ de Stéphane. Avec l'émergence des difficultés de dialogue entre les membres du bureau, j'ai compris toute l'importance de ce rôle clé, qui nécessite disponibilité et écoute, tout en étant capable d'impulser les décisions nécessaires lorsque des choix se présentent.

Afin de faciliter le travail au quotidien de nos salariés, j'ai volontiers accepté le rôle de référent permanents, ce qui m'a (encore plus) fortement impliqué dans les principaux dossiers concernant le réseau. Humainement, cette fonction a été très enrichissante et gratifiante.

Laurent Marbot (Paysan)

La force de l'AMAP c'est le collectif, la mise en commun de nos moyens pour reprendre en main un pan indispensable de notre vie, l'alimentation. En tant que paysan ayant connu la période précédant ce mouvement, ça a changé ma vie et donné un sens à mon activité. L'envie et le devoir de développer ce système m'ont naturellement conduit à prendre des responsabilités au sein du réseau. Notre partenariat local est l'incarnation de nos idées, en réunissant tous ces groupes au sein du réseau, nous disposons d'une force qui peut nous permettre d'influer sur le développement régional de l'agriculture que nous défendons. De plus, chacun de nous est dépositaire et responsable de ce principe et se doit de partager ses expériences et de chercher à le faire progresser. Les projets actuels, particulièrement les SGP et la couveuse, sont enthousiasmants, nous avons besoin de tous pour les mener à bien.



Patrice Thiénot (Consom'acteur à l'AG 2008, paysan à l'AG 2009 !):



Entré au bureau en février 2008 comme consomm'acteur de l'AMAP du Marais pendant un stage d'agro bio du BPREA, attaché à rendre possible l'installation des stagiaires de tous horizons, je suis devenu néo-producteur cet été porté par l'esprit de partage des expériences des producteurs du réseau des AMAP. L'élaboration du projet de couveuse par Sylvain et le bureau est une réponse terre à terre à la complexité de cette production régulière en AMAP et aux difficultés de reconversion et d'installation maraîchère. Malgré un projet isolé d'essaimage en bordure du bassin parisien dans la vallée du Surlélin, je souhaite garder le contact avec le bureau IDF et y revenir plus opérationnel après une saison de production continue en AMAP.

Aude Tarano (Consom'actrice)

Je suis entrée au Bureau en février 2008. J'ai été chargée, avec Stéphane puis avec François, des Relations Presse. Je tire de cette expérience un enseignement sur le travail collectif, un apprentissage du partage des idées sur la construction d'un projet commun et un renforcement des convictions sur la pertinence des Amap à accompagner un changement de société.



François Lérique (Consom'acteur)

Au bureau des AMAP IDF depuis la création du réseau, à l'époque où il y avait 10 AMAP en IDF, un bureau de 3 personnes et un seul permanent.

La situation en IDF, croissance du nombre d'AMAP, pénurie de foncier, difficultés pour installer de nouveaux maraîchers, risques de dérives; mais aussi chantiers lancés avec les partenaires, GAB, Terre de Liens, la Région IDF etc.; tout cela a nécessité de changer de braquet : 2 permanents (Sha-Dia et Sylvain), 12 membres élus lors de la dernière



Assemblée générale.

Il a fallu aussi apprendre à travailler en semble, se répartir les tâches, déléguer, décider par consensus. Compte tenu des chantiers en cours, du développement des AMAP, de la notoriété du mouvement il faut se renforcer et poursuivre le travail en commun. C'est le sens de l'appel à candidatures pour le bureau.

J'ai cette dernière année assuré avec Aude les relations avec les médias. les demandes sont de plus en plus "diversifiées" : de la demande d'interview à 16 h pour un passage au journal de 19 h sans nous expliquer le sujet ! à la recherche d'une AMAPienne passionnée de conserves en bocaux ! Heureusement il y a des journalistes plus sérieux qui nous permettent de recadrer les objectifs des AMAP : non nous ne sommes pas des distributeurs de paniers ! oui il y a des difficultés ! mais aussi expliquer sur nos projets. C'est une tâche importante, bien informer, ne pas tomber dans le people et expliquer clairement la vision que nous avons de la société.

Jean Louis (Paysan)

Élu lors de l'AG du 10 février 2008, je suis entré au bureau d'abord intéressé par l'aide au démarrage des nouvelles AMAP ; parce que je crois que c'est essentiel pour la pérennité d'une AMAP que de bien poser les jalons dès le départ. Et je crois aussi très fort aux valeurs qui sont le fondement de notre mouvement, et qui sont contenues dans notre charte.

Il ne faut pas qu'il y ait de malentendu entre le producteur et les consom'acteurs, chacun ayant son propre rôle à jouer. Une AMAP n'est pas une simple affaire commerciale, ou le moyen de se procurer à bon compte des fruits et légumes bio ; c'est d'abord un acte de solidarité partagée, dans la transparence.

J'ai beaucoup apprécié de travailler au sein de l'équipe du bureau, même si les débuts ont été un peu difficiles avec des tensions entre certains membres, mais quelle association ne connaît pas de difficultés pour trouver son équilibre ? Je pense que là aussi il faut bien poser les jalons dès le départ, et se fixer des objectifs communs, soutenus par l'ensemble des membres.

Aujourd'hui, je suis enthousiaste de participer concrètement à la première expérience de ferme couveuse, en faisant profiter les jeunes futurs maraîchers à la fois de ma modeste expérience et de ma ferme, pour leur permettre de partir du bon pied dans leur vie professionnelle, et de venir ainsi grossir les rangs des paysans au service des AMAP de la région.

